

Le vieux maréchal était dans un boudoi-  
r d'une coquette charmante, tenant entre ses  
mains les pièces du procès qu'il était appelé à  
juger, lorsque son valet de chambre annonça le  
comte de la Paillerie.

A ce nom, le duc releva la tête; et se faisait  
un mouvement parmi ses souvenirs.

Le jeune homme entra.  
— Le comte de la Paillerie ! le comte de la  
Paillerie ! murmura le duc ; est-ce que vous  
sériez, par hasard, le fils du marquis de la Pail-  
lerie qui m'a servi de témoin à Philipsbourg,  
lorsque j'ai tué le prince de Lixen ?

— Justement, Monsieur, et j'ai souvent  
entendu raconter l'aventure à mon père.

— Ah ! morbleu ! s'il en est ainsi, asseyez-  
vous donc, jeune homme, et racontez-moi votre  
affaire.

Le comte raconta la chose de point en point;  
comment le marquis de Jou... avait ouvert la  
porte de la loge; comment il y était entré;  
comment il avait adressé la parole à la femme  
qu'il accompagnait; comment elle lui avait ré-  
pondu; comment cette réponse avait amené  
l'insulte que nous avons dite; et comment, lui,  
avait jeté le marquis de Jou... des premières  
au parterre.

Le duc écouta le récit avec toute la gravité  
qu'il méritait, et hochant la tête :

— Allons, allons, mon jeune ami, dit-il, y  
a matière à duel.

— N'est-ce pas, Monsieur, fit le jeune  
homme.

— Et il faut que le marquis de Jou... se  
batte.

— C'est mon avis.

— Seulement, comme le duel est défendu et  
que vous ne pouvez pas de témoins...

Le duc parut réfléchir.

— Eh bien ! demandale le jeune homme ?

— Eh bien ! je vous servirai de témoin, et  
vous vous battez dans mon jardin.

La chose eut lieu le lendemain, comme il  
avait été dit, et le marquis de Jou... reçut deux  
coups d'épée qui ne le guérirent pas, à ce qu'il  
paraît, d'ouvrir les loges qui n'étaient pas à  
lui; car il fut tué en 1786, à la suite d'une  
querrelle à peu près semblable, ramassée cette  
fois à l'Opéra.

— Voilà mon anecdote; peut-être n'est-elle  
pas déplacée dans la préface de votre ouvrage.

— Et vous m'en garantissez l'authenticité ?

— Le jeune homme, c'était mon père; le  
marquis de la Paillerie, c'était mon grand-  
père.

— Et vous me le donnez...

— Dans toute sa simplicité, vu que je l'ai ra-  
contée récemment, et que je ne l'ai jamais écrite.

— Merci.

— De quoi ?

— De votre anecdote, d'abord, et de votre  
préface, ensuite.

— Comment, de ma préface ? mais attendez  
donc qu'elle soit faite.

— Elle l'est.

— Comment, elle l'est ?

— Sans doute ; je ne suis pas venu seul.

— Avec qui êtes-vous venu ?

— Avec notre ami R..., qui est sténographe.

— Bon ! et il est là ?

— Dans votre cabinet.

— Et il a tout entendu ?

— Et tout écrit.

— De sorte que ?

— De sorte que, mon cher élève, il n'a plus  
qu'à sortir de sa cachette; et vous, vous n'avez  
plus qu'à signer.

— En effet, R... sortit du cabinet, tenant cinq  
ou six feuilles de papiers couverts d'hierogly-  
phes.

— Je tendis la main gauche à R..., et pris une  
plume de la main droite.

— Attendez au moins, dit R..., que je vous  
relise ce que vous venez de me dicter.

— Je ne relis jamais, cher ami.

— Et vous signez ?

— De confiance.

— Signez donc.

— Je signai.

Et maintenant voici, non pas la préface telle  
qu'elle est sortie de ma plume, mais la causerie  
telle qu'elle est tombée de ma bouche. A ceux  
qui la trouveront mauvaise, il me restera la  
ressource de dire qu'elle eût été bien meilleure  
si Griaire m'eût fait mettre en prison, comme  
je le lui avais conseillé.

ALEXANDRE DUMAS.

NOUVELLES ETRANGERES.

M. COBDEN A BORDEAUX.

— Le 10 septembre, un banquet auquel se sont  
assis 230 convives, a été offert à Richard Cobden,  
par l'association du libre échange de Bordeaux.

Nous citerons, en entier, le toast porté à Ri-  
chard Cobden par M. Dufour-Dubergier, maire  
de Bordeaux, qui présidait le banquet.

« Messieurs,  
« Je vous propose de boire à la santé de M.  
Cobden, l'illustre chef de la ligue anglaise,  
le champion de la liberté commerciale, le promo-  
teur de l'alliance fraternelle des peuples.

« M. Cobden, dans un banquet récent, re-  
grettait qu'il y eût deux langues là où il n'y  
avait qu'un cœur. En effet, Messieurs, le ré-  
sultat de la liberté de commerce, c'est la fraternité  
des hommes, c'est le système de la paix substi-  
tué au système de la guerre. Avec le commer-  
ce libre, les frontières disparaissent, les intérêts  
se confondent, et bientôt le monde ne formera  
plus qu'une seule nation.

« Voilà, Messieurs, la grande révolution éco-  
nomique et morale qu'ont tentée les ligueurs an-  
glais; car en s'attaquant au bill des céréales, ils  
ont par le fait, renversé le monopole et le privi-  
lège... »

« S'ils ont d'abord dirigé leurs attaques con-  
tre les droits qui pesaient sur le blé, c'est que  
c'était l'article sur lequel ils savaient que la lut-  
te serait la plus acharnée, et qu'en enlevant  
cette position, comme Pa si spirituellement ex-  
primé M. Cobden, ils étaient maîtres du champ  
de bataille.

« L'abolition du bill des céréales est donc la  
victoire complète des *free traders* sur les prohi-  
bitivistes, et elle offre cet immense avantage de  
fournir une preuve irrésistible que les *free tra-  
ders* anglais n'ont pas adopté ce système par  
égoïsme, et parce qu'ils ne redoutent aucune  
concurrence, comme le disent sans cesse nos  
adversaires, puisque la première application  
qu'ils ont faite de leurs principes a porté sur le  
produit qui avait le plus à redouter la concurren-  
ce étrangère, et dont l'importation peut, dans  
certains cas, s'élever à des sommes immenses.

« Imitons, Messieurs, les ligueurs, Anglais et  
ne perdons pas de vue qu'en travaillant pour notre  
intérêt, nous travaillons en même temps pour  
le bonheur de l'humanité tout entière, et pour  
l'affermissement de la paix.

« Félicitons-nous d'avoir un Roi qui a com-  
pris son siècle, et qui met sa gloire dans le main-  
tien de la paix, et le développement du bien-  
être du peuple. Descendant du grand Henri IV,  
qui avait rêvé la paix universelle, il veut comme  
lui que chacun puisse se procurer les jouissances  
de la vie, et que la paix règne sur le monde,  
et il a compris que le commerce seul pouvait en  
assurer le maintien.

« C'est donc venir en aide à son gouverne-  
ment que de proclamer les grands principes de  
la liberté commerciale.

« Espérons que tous les bons esprits com-  
prendront que là est le véritable progrès, et non  
pas dans ces théories creuses qu'on débite à la  
tribune depuis quinze ans, ou dans ces appels  
perpétuels que les journaux font aux passions  
et à l'orgueil national, lorsque par malheur surgit  
à l'horizon une question diplomatique plus ou  
moins embarrassante et dont la solution reclamerait  
au contraire le plus grand calme et la plus  
grande prudence.

« Messieurs, l'œuvre que nous avons entre-  
prise est assez belle pour nous y vouer entière-  
ment. Sa réalisation est la plus grande révolu-  
tion qui ait jamais eu lieu dans le monde.

« C'est le triomphe de la classe moyenne,  
des travailleurs, des industriels sur la classe aris-  
tocratique.

« Depuis six mille ans que le monde existe,  
l'influence gouvernementale avait toujours ap-  
partenu à la caste guerrière et conquérante, aux  
hommes d'armes. La conséquence était l'impo-  
sition du système de la guerre, et à la suite  
le meurtre, le pillage et l'oppression du faible par  
le fort ! Comment s'étonner alors des maux que  
nous ont si longtemps alligés l'humanité ! Ils  
étaient la conséquence logique de l'organisation  
de la société.

« Eh bien ! aujourd'hui la force brutale du  
sabre est renversée. La révolution de 1789 a  
reconnu à chacun ses droits en proclamant l'é-  
galité sociale.

« L'Europe aristocratique et guerrière com-  
prend bien que la révolution française devenait à  
jamais sa puissance. De là ces guerres géan-  
tesques où la France conquiert la liberté du monde.

« Ce bienfait a coûté assez cher à nos pères  
que nous nous efforcions de le conserver et d'en  
développer les bienfaites conséquences.

« Evidemment la classe moyenne, la classe  
laborieuse ne veut point la guerre, car elle en  
supporte toutes les charges sans partager ses  
avantages. L'heureuse révolution qui lui assure  
sa puissance, assure donc en même temps la  
paix générale, et désormais chaque nation rivali-  
siera de zèle et d'énergie pour fournir à ses  
voisins ce que la nature leur a refusé. Lutte  
sainte qui doit cimenter l'union des peuples au  
lieu de les diviser.

« Qui oserait dire à l'avance quels seront les  
résultats de cette immense révolution politique  
et sociale ! Que doit-il advenir de la suppression  
des barrières qui séparent les peuples et  
entravent le commerce ? Ne serait-ce pas cet  
âge d'or rêvé par les poètes que nous serions  
appelés à voir se réaliser sous nos yeux ?

« Le but est trop grand, trop noble, pour que  
nous hésitions à nous dévouer à cette grande  
œuvre; et le courage, et la persévérance, et je  
vous promets que le succès couronnera nos ef-  
forts, comme il a couronné ceux de nos frères  
d'Angleterre, à la tête desquels marchait le  
grand Cobden, que nous sommes si heureux de  
féter aujourd'hui.

« M. Cobden a prononcé deux discours : Par  
qu'il n'était guère que la reproduction de celui  
qu'il avait prononcé dans le banquet qui lui  
a été offert à Paris et que nous avons fait  
connaître. L'autre qui s'adressait plus particu-  
lièrement aux Bordelais, et avait surtout pour  
objet d'expliquer pourquoi l'Angleterre maintient  
des droits élevés sur les vins de France, en  
même temps qu'elle opère tant d'autres réduc-  
tions dans ses tarifs.

« Je regrette, a dit M. Cobden, que nous con-  
sommons si peu de vos admirables produits.  
Les *free traders* d'Angleterre ont regretté que  
leur récente réforme des tarifs anglais n'ait pas  
été plus favorable à l'importation des produits  
de votre Midi, et notamment de vos vins; mais,  
vous le savez, notre froide Angleterre ne pro-  
duit pas de vin. Les droits élevés dont il est  
encore frappés ne sont donc pas des droits pro-  
tecteurs, et c'est contre la protection que notre  
mouvement a été dirigé.

« L'élévation exagérée des taxes sur le vin  
peut être et est certainement, dans mon opinion,  
une mauvaise mesure financière et politique;  
mais notre agitation n'étant ni politique ni finan-  
cière. Elle était exclusivement *anti-protection-  
niste*. Il faut tenir compte d'ailleurs, de la  
grande diminution de revenu qui l'abaissement  
de beaucoup de droits et l'abolition de beaucoup

d'autres faisaient prévoir à sir Robert Peel; et il  
est naturel que la prudence ait commandé à cet  
homme d'Etat de ne toucher qu'avec ménage-  
ment aux droits sur les marchandises qui n'ont  
pas de similaires chez nous, et qui, par ce motif,  
ne sont l'occasion d'aucune spoliation exercée  
sur une classe ou une autre. Je ne doute pas  
qu'à mesure que la réalisation de nos principes  
fera ressentir son heureuse influence sur nos  
finances, l'Angleterre n'en prenne occasion de  
dégrevier ceux des droits fiscaux qui présentent  
encore un caractère d'exagération qu'on pour-  
rait presque prendre pour de l'hostilité, et d'ac-  
tiver ainsi les relations commerciales de nos deux  
pays, relations qui sont si immédiatement au dessous  
de ce qu'elles devraient être. J'ajouterais qu'en  
Angleterre il n'y a pas d'intérêts opposés à l'in-  
troduction des vins et des spiritueux de France.  
Toutes les classes seraient également satisfaites  
de voir les droits réduits. Mais vous serez d'ac-  
cord avec moi que, pour activer les communi-  
cations des deux nations, il ne suffit pas d'éloi-  
gner les obstacles d'un côté seulement, il faut  
que les diminutions des droits soient réciproques;  
car, sans cela, *point d'échanges point de com-  
merce*. Je ne crois même pas que l'abolition  
entière des taxes sur les vins français pût en  
faire augmenter sensiblement la consommation  
chez nous, à moins qu'en même temps on n'opé-  
rât chez vous une réduction notable dans vos  
tarifs.

« Il a été affrété en Angleterre 250 navires  
à destination de la mer Noire, de la Méditer-  
ranée, du Portugal, des Etats-Unis et même de  
la Patagonie, pour aller chercher du maïs.  
Tous ces bâtiments feront leur retour en Irlande,  
où la récolte des pommes de terre est tout-à-fait  
perdue.

« On lit dans le *Courrier du Havre* :

« Il n'est arrivé en Angleterre, cette année,  
que quatre bâtiments venant de la pêche de la  
baie dans le Sud; ils n'ont pas apporté, 400  
tonneaux d'huile entre eux quatre. C'est une  
perte de plus de 500,000 fr. pour les armateurs,  
qui paraissent vouloir renoncer à ce commerce.  
Tant pour les besoins des manufactures que pour  
ceux de la consommation, l'Angleterre devra  
désormais s'adresser aux Etats-Unis pour les  
huiles de baleine.

« Le général Narvaez, vient de quitter Pa-  
ris, pour retourner à Madrid, où il est appelé à  
siéger aux Cortes, qui se réuniront le 14 de ce  
mois.

« Les deux trousseaux pour la reine Isa-  
belle et pour l'infante Louise, sont commandés  
à Paris. C'est Mme la comtesse Bresson,  
femme de l'ambassadeur, qui s'est chargée d'en  
surveiller la confection.

« On assure que S. M. la reine des Français  
se propose de placer de riches présents dans les  
deux corbeilles.

« On écrit de Rotterdam : « Suivant les  
bruits qui circulent en ce moment, le sieur  
Schaap, capitaine de navire, parti d'ici il y a  
huit ans et demi pour un voyage de long cours,  
et que l'on avait cru mort avec tout son équi-  
page qui aurait péri corps et biens, serait revenu  
en Hollande et y aurait trouvé sa femme en  
compagnie d'un nouvel époux. On dit que le  
capitaine Schaap a été retenu par des corsaires  
pendant ce long laps de temps.

« Un fervent catholique se trouvant à la can-  
tine de la Providence à Marchienne-au-Pont,  
avec un protestant, entreprit de prouver à ce der-  
nier qu'il faisait fausse route, et que la religion  
catholique était la meilleure de toutes les reli-  
gions; la dispute s'échauffait, et le protestant  
tenait bon dans son hérésie, quand les deux con-  
troversiers sortirent du cabaret. Une fois sur la  
route, le catholique, voulant absolument établir  
la supériorité, l'excellence de sa croyance, se  
jeta sur le protestant, lui donna bel et bien trois  
coups de contenu, puis l'abandonna pour se  
sauver à toutes jambes.

« La blessé a été transporté et secouru peu de  
temps après, mais il paraît qu'on craint beau-  
coup pour ses jours.

(Journal de Charleroy.)

« Une réunion de la commission qui préside  
à la perception de la souscription Cobden, à  
eu lieu à Manchester. M. Prentice a annoncé  
que le chiffre s'élevait déjà à 72,000 liv. st., et  
qu'il ne doutait pas le chiffre intégral n'atteint  
bientôt 100,000 liv. st. (2,500,000 fr.), ce qui  
constituerait la souscription nationale la plus  
énorme qui ait jamais été offerte à un homme.

« En France, la souscription pour le général  
Foy s'élève à un million de francs environ, et  
la souscription pour M. Lalitte atteignit la moi-  
tié de cette somme.

« On a déjà parlé du prochain établissement  
d'une ligne de bateaux à vapeur entre l'Angle-  
terre et le Brésil. Voici ce que nous lisons à  
ce sujet dans le *Morning Chronicle* :

« Nous sommes charmés d'apprendre qu'une  
ligne régulière de bateaux à vapeur a été éta-  
blie à Liverpool pour faire le service entre ce  
port et le Brésil. Il n'est pas de pays étranger  
important avec lequel nos communications pos-  
tales aient été jusqu'ici plus irrégulières. Nous  
espérons que cette entreprise recevra les encou-  
ragements qu'elle mérite, de la part du ministère  
et du commerce.

« Le testament de Marie-Anne Johnson, cé-  
libataire, célibataire, de son vivant à Hamp-  
stead, a été revêtu du sceau de la cour privilé-  
giée de Cantorbéry. Sa fortune est de 25,000  
liv. st. Dans le testament, se trouvent les clau-  
sures suivantes :

« Je donne à mon chien noir, Carlo, une pen-  
sion viagère de 30 liv. st. (750 fr.) sa vie durant,  
payable tous les six mois; à chacun des chiens,  
Blacky, Jenny et Tom, je lègue une pension de  
10 liv. (250 fr.), payable de six mois en six  
mois; Marguerite Poison et Henriette Holly, les

vieilles domestiques de ma mère, prendront soin  
du chien et des chats.

A propos de ce testament surgit, dit le *Globe*,  
la question de savoir si le droit de 10 pour 100  
qui, d'habitude, grève les legs faits à des étran-  
gers (n'étant pas du sang de la testatrice) pes-  
sera sur les legs faits à ces intéressés eux-mêmes.  
On pense que non, attendu que l'acte des droits  
sur les legs, ne dit rien des legs faits aux chiens  
et aux chats.

BADE. — On écrit de Carlsruhe, le 4 sep-  
tembre; « Bien que la session des chambres  
soit très-avancée, il n'est pas probable qu'elle  
soit close avant la mi-septembre, car, outre quel-  
ques rapports relatifs au budget, il y a encore  
plusieurs motions à l'ordre du jour, sur lesquelles  
la chambre voudra se prononcer cette année-ci;  
telles sont la motion sur l'institution du jury,  
sur l'indépendance des juges, sur la demande  
d'un code de police, sur la nécessité d'attribuer  
aux tribunaux seuls la juridiction pénale, dont  
la police est investie dans certains cas, sur l'ac-  
cise du vin, sur l'incompatibilité de certaines  
fonctions avec la députation, ainsi que sur un  
grand nombre de pétitions. »



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 9 OCTOBRE, 1846.

L'EUROPE ET L'AMERIQUE.

Pour celui qui aime la sainte cause de la liber-  
té, c'est un grand et magnifique spectacle que  
celui que présente la civilisation moderne en  
Europe et en Amérique. Il semble que la pro-  
vidence a choisi notre siècle comme celui dans  
lequel doit se faire la plus large expansion des  
fraternités humaines. Dans l'ordre politique, dans  
l'ordre social, dans l'ordre économique, c'est un  
travail incessant qui se fait sous nos yeux, qui  
tend à rapprocher l'humanité du grand but vers  
lequel sont dirigées toutes ses aspirations d'hom-  
mes et de chrétiens le plus grand bonheur du  
plus grand nombre.

En dépit de la résistance et des réactions de  
quelques gouvernements, partout en Europe l'es-  
prit libéral gagne du terrain et se fait jour à tra-  
vers la politique traditionnelle qui pèse encore  
sur tant de peuples.

Nulle part ce progrès n'est plus sensible qu'en  
Angleterre. L'organe le plus influent de son  
gouvernement reconnaît aujourd'hui même la  
puissance et les effets de l'impulsion qu'a donnée  
à la liberté britannique l'exemple de la glorieuse  
révolution française de 1789. Cette impulsion est  
telle que depuis lors le parti du vieux temps n'a  
dû son maintien temporaire qu'à de larges con-  
cessions aux idées libérales. Les Tories se sont  
faits whigs pour vivre, et l'on vient de voir sir  
Rob. Peel dépasser par ses réformes tout ce que  
ses adversaires auraient à peine osé proposer,  
il y a quelques années. Sorti du pouvoir après  
cette transformation qui a désorganisé son parti,  
c'est encore lui qui prête à ses successeurs un  
appui qu'il a cherché dans les tendances libé-  
rales du pays; singulier revirement qui fait sortir  
le progrès des mains d'un parti vague et station-  
naire, et qui réduit momentanément le parti pro-  
gressif à devenir oisif ou plaignant.

La grande révolution anglaise a son contre-  
part en France, en Allemagne, en Russie, en  
Italie, en Turquie. Les idées démocratiques,  
après avoir envahi l'Angleterre, le pays le plus  
aristocratique de l'Europe, celui qui garde en-  
core son vieux édifice féodal, envahissent tout le  
Continent. La liberté de commerce et de l'In-  
dustrie comme la liberté politique et religieuse  
n'est que la conséquence du principe démocra-  
tique. La facilité des communications, qui fait  
disparaître les distances, les progrès des lumières,  
qui débarrassent les préjugés font connaître  
aux hommes l'étendue de leurs droits et de leurs  
devoirs, expliquent ces rapides transformations  
de la société européenne, et ces réformes, qui  
doivent doter les anciens peuples d'institutions  
politiques en harmonie avec les lumières du siècle  
et le besoin général de progrès qui se fait  
partout sentir.

Mais il est, selon nous, une autre grande rai-  
son du mouvement qui remue les nations de  
l'Europe, jusque dans leurs fondations, c'est  
l'imposant spectacle que présente aujourd'hui  
l'Amérique, les Etats-Unis. L'UNION AMERI-  
CAINE n'a pas un siècle d'existence, les jours de  
76 sont encore tout près de nous, et déjà l'union  
aux yeux du monde Européen et dans l'opinion  
de ses hommes d'état va former bientôt le contre-  
poids de l'ancien continent.

L'exemple d'une prospérité aussi extrême et  
aussi rapide que celle des Etats Unis ne peut qu'être  
contagieux. Une nation qui à l'ombre des in-  
stitutions démocratiques innonde un continent en-  
tier de populations intelligentes, laborieuses, flo-  
rissantes; un peuple qui en moins d'un siècle  
étend son commerce, sa navigation ses manu-  
factures, son industrie son agriculture, dans les  
proportions qu'on a déjà prises les manufactures,  
le commerce et l'agriculture des Etats Unis, sem-  
ble être destiné par la providence à changer la  
face du monde entier.

« Lord Chatam au déclin de sa vie mesurait de  
son regard d'homme de génie la grandeur future  
de ce pays. « Oui, disait-il, les américains  
sont sages, industriels et prudents. Leur ave-  
-

nir est merveilleusement bien dessiné au milieu  
des nations; ce peuple que vous prétendez  
courber aujourd'hui sous le poids de l'esclavage,  
il arrivera qu'un jour il vous donnera des lois à  
son tour. » « Co ne sont pas les armes de  
l'Angleterre que je crains, disait plus tard Napo-  
léon, mais bien la puissance de ce jeune peuple  
dont les forces s'étendent, comme les branches  
d'un arbre, et qui protégé de son ombrage tous  
les objets qui l'avoisinent. »

Déjà Napoléon, l'union américaine a bien  
grandi et si les puissances européennes ne la  
craignent pas aujourd'hui, elles n'en subissent  
pas moins l'influence de ses idées et de ses opi-  
nions démocratiques.

LA FRANCE ET LES ETATS-UNIS.

La presse libérale en France s'occupe beaucoup  
de l'intervention du gouvernement dans les affai-  
res de l'Amérique. Le marquis de Guizot est  
blâmé. Nos lecteurs ne liront pas sans intérêt  
l'article suivant du *Constitutionnel*, au sujet de  
l'annexion du Texas.

« La déplorable attitude prise par M. Guizot vis  
à vis des Etats-Unis dans l'affaire du Texas, n'a  
pas tardé à produire ses fruits. Déjà, dans la dis-  
cussion de la presse, M. Thiers, en reprochant au  
gouvernement de s'être écarté, sans aucun objet  
précis et sans aucune utilité possible, de la neutri-  
té dont tout lui faisait un devoir, avait prélué que  
cette conduite impolitique aurait pour résultat de  
jeter une extrême froideur entre la France et ses  
alliés naturels. M. Thiers, à l'appui de son opi-  
nion, avait pu comparer le ton habituel des mes-  
sages présidentiels avec le langage peu amical te-  
nu par le nouveau président à l'ouverture du con-  
grès; il avait argué que le ressentiment des  
Etats-Unis ne s'exprimerait pas uniquement en pa-  
roles.

Les Américains, en effet, sont un peuple essen-  
tiellement pratique, et qui jugent toutes les ques-  
tions au point de vue de l'intérêt. Ils ne pouvaient  
méconnaître que l'Angleterre avait un intérêt très-  
grand à empêcher l'annexion du Texas; ils trou-  
vaient naturel qu'elle cherchât à la prévenir par  
tous les moyens en son pouvoir; cela était de  
bonne guerre. La lutte terminée au profit des  
Etats-Unis, les Américains n'avaient plus aucun  
sujet d'inquiétude à l'Angleterre, et celle-ci leur  
avait fait, par l'abolition du com-law et par sa ré-  
forme douanière, des concessions très grandes et  
très avantageuses, les deux adversaires sont deve-  
nus d'excellents amis, du moment que tous deux  
avaient à gagner à vivre en bonne intelligence.

Mais que la France, parfaitement désintéressée  
dans la question du Texas, ait eu de garder la  
neutralité et de conserver entre ces deux adver-  
saires une impartialité qui devait tourner à son avan-  
tage, fut elle de garde de continuer à l'Angle-  
terre contre les Etats-Unis, s'adresser un mot de  
blâme, et se présenter avec une attitude qui eût  
été la resuite compromettante de sa position et de sa  
commerce en Amérique, cela paraissait au bon sens  
américain une monstruosité. Une conduite aussi  
impolitique, aussi contraire aux intérêts bien en-  
tendus de la France, ne pouvait s'expliquer aux  
yeux des Américains que par un mauvais vouloir  
prononcé, par une aversion violente pour l'Union,  
aversion qui faisait passer toute gouvernance par  
dessus toute considération, pour le plaisir de fans  
un affront gratuit à nos anciens allies.

Voilà l'explication du ressentiment profond que  
les Américains ont gardé de l'attitude de M.  
Guizot dans l'affaire du Texas. Ils ont voulu à tout  
prix avoir leur revanche; et la révision du tarif  
leur fournit un moyen facile et sans danger de  
se faire une complète satisfaction. A l'Angleterre,  
comme on le voit, elle a rendu complètement les  
armes quand la lutte a été terminée, et qui a pu  
l'initiative des concessions, les Etats-Unis n'ont  
pas grande difficulté à lui rendre ses services.  
Mais la France, qui est venue à l'aide de  
se mêler de ce qui ne la touchait en rien, et  
faire à l'Amérique, par pure irritation, un affront  
immédiat et sans but, la France a vu les intérêts de  
son commerce saisis au retour des inconsé-  
quences de son gouvernement; et le tarif améri-  
cain a été agrandi comme à plaisir dans toutes les  
dispositions qui devaient peser sur nos produits  
nationaux.

Après cet article du *Constitutionnel* vous croyez  
devoir publier un paragraphe ou deux du *Courrier  
des Etats-Unis*, qui nous explique avec sa clair-  
voyance accoutumée la raison bien simple des  
dispositions du tarif Américain et en même temps,  
des liens étroits qui unissent l'Angleterre et les  
Etats-Unis.

« Napoléon exprimait un jour devant Talleyrand  
l'espérance que l'Amérique s'unirait à lui contre l'An-  
gleterre. Le grand diplomate lui répondit : « Jamais.  
Les deux puissances anglo-saxonnes pour-  
ront se battre entre elles, mais elles ne se battront  
jamais pour le bénéfice des autres; les liens du  
sang qui les unissent rendent cette dernière éven-  
tualité impossible. » M. Guizot, avant de calculer  
que d'autres motifs, des motifs précaires, renfor-  
çaient aujourd'hui ces liens du sang entre l'Angle-  
terre et l'Amérique. Il résulte des statistiques que  
chaque habitant des Etats-Unis consomme pour  
\$1.50 des produits exportés de la Grande-Bre-  
tagne, et que chaque habitant de la France n'en  
consomme que pour 35 cts. Il s'en suit que l'An-  
gleterre a cinq fois plus d'intérêt à se maintenir en  
paix avec l'Amérique qu'avec la France. ...  
Dans ce dernier pays on attribue à la délinquance  
de ses forces physiques les concessions que le gouver-  
nement britannique a faites à celui de Washing-  
ton dans la question de l'Orégon, et au premier  
conflit qu'elle aura avec l'Angleterre, la France  
qui se regarde comme une puissance supérieure à  
l'Amérique, exigera les mêmes concessions ou  
fera au moins des demandes extraordinaires. Mais  
John Bull ne fera pas pour des clients à 38 cts  
par tête ce qu'il a fait pour des clients à 1.90. »

Cette politique de l'Union est pleine de bon sens  
et de vérité. Elle concorde avec l'opinion que nous  
avons émise plus d'une fois, sur la transformation de  
la politique présente et future des nations. Le com-  
merce est aujourd'hui le véritable critérium de  
cette politique, que la diplomatie doit étudier dans  
les relevés nouveaux des importations et exporta-  
tions, plutôt que dans les recueils poudreux des  
anciens traités. Il s'est opéré sous ce rapport,  
dans les trois derniers siècles, des changements dont  
l'étude n'est pas sans intérêt pour la philosophie  
du dix-septième siècle à en pour mobile le senti-  
ment, la dix-huitième, le calcul, la dix-neuvième  
à l